

Réf: Dossier N° : 57391

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « LE SIASH-CI »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIS
PROGRAMME 5**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LE SIASH-CI » .

Objet: agence de communication, de promotion et de valorisation des produits et services halal, organisation de foires et autres spectacles

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIS
PROGRAMME 5**

GERANT: Madame BAKAYOKO NOSSIAGBE CHANTAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30940 du 28/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27433 du 28/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

